



B.P. 2396 YAOUNDE , Rue 3391 Nkolbikok; Tél : (237) 691 14 25 52/ 677 603 462/ 222 23 12 73 /222 23 12 74
E-mail : mipromalosecretariat@gmail.com ; contact@mipromalo.cm ; Site web : www.mipromalo.cm

DECISION N°005/D/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/te/25

DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MIPROMALO/DG/DAG/SDBC/SM/2025 DU 30 AVRIL 2025 RELATIF A LA FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INFIRMERIE ET DE LA CANTINE AU CPN (en procédure d'urgence).

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MIPROMALO

- Vu la Constitution ;
 Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;
 Vu la Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
 Vu la Loi N°2024/013 du 23 décembre 2024, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
 Vu le décret N°90/1353 du 18 septembre 1990 portant création de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, modifié et complété par le décret N°2018/594 du 17 octobre 2018 portant réorganisation de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux ;
 Vu le Décret N°2010/025 du 28 janvier 2010 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux ;
 Vu le Décret N°2017/387 du 20 juillet 2017 portant nomination du Directeur de la Mission de Promotion des Matériaux locaux ;
 Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu le Décret N°2019/320 du 19 Juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois N°2017/010 et 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics et des entreprises publiques ;
 Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 portant application du Code des Marchés Publics ;
 Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2025 ;
 Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert n°007/aono/mipromalo/dg/dag/sdbc/sm/2025 du 30 avril 2025 relatif a la finalisation des travaux de construction de l'infirmerie et de la cantine au cpn (en procédure d'urgence).
 Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres de la MIPROMALO ;
 Vu la nécessité de service.

DECIDE

Article 1: L'ETS BABBA GNA, BP : 12591 YAOUNDE, N°RCCM : RC/YAO/2016/A/1458, N° Contrib : P017012103494N, TEL : (+237) 676 88 55 16 / 699 77 47 27 ; a été retenu pour l'exécution de la lettre commande dont les références sont les suivantes:

N°	PRESTATION	MONTANT TTC (F.CFA)	DELAIS
1	FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INFIRMERIE ET DE LA CANTINE AU CPN (en procédure d'urgence).	10 313 086	6 mois

Article 2: Le promoteur dudit établissement, est invité à se présenter à la MIPROMALO pour l'établissement de la lettre commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera / **26 JUIL 2025**

Fait à Yaoundé, le

LE DIRECTEUR GENERAL

Ampliations:

- DAG/SDBC/SM
- MINMAP
- ARMP
- INTERESSE
- S/CIPM
- Dossier

